








Procedure file

| Informations de base | |
|---|--------------------------------------|
| NLE - Procédures non législatives Décision | 2014/0222(NLE) Procédure terminée |
| Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole | |
| Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie | |
| Zone géographique Viêt Nam | |

| Acteurs principaux | | | |
|-------------------------------|---|---|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond | Rapporteur(e) | Date de nomination |
| | AFET Affaires étrangères |  KALNIETE Sandra | 11/12/2014 |
| | | Rapporteur(e) fictif/fictive | |
| | |  POCHE Miroslav | |
| | |  BASHIR Amjad | |
| | |  VAUTMANS Hilde | |
| | |  CASTALDO Fabio Massimo | |
| | Commission pour avis | Rapporteur(e) pour avis | Date de nomination |
| | DEVE Développement | La commission a décidé de ne pas donner d'avis. | |
| | INTA Commerce international | La commission a décidé de ne pas donner d'avis. | |
| Conseil de l'Union européenne | Formation du Conseil Affaires étrangères | Réunion 3510 | Date 12/12/2016 |

| Evénements clés | | | |
|-----------------|--|------------------------------|--------|
| 23/07/2014 | Document préparatoire | COM(2014)0485 | Résumé |
| 29/09/2014 | Publication de la proposition législative | 13079/2014 | Résumé |
| 15/12/2014 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 16/11/2015 | Vote en commission | | |
| 23/11/2015 | Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique | A8-0340/2015 | Résumé |

| | | | |
|------------|--|---|--------|
| 16/12/2015 | Débat en plénière |  | |
| 17/12/2015 | Résultat du vote au parlement |  | |
| 17/12/2015 | Décision du Parlement | T8-0466/2015 | Résumé |
| 12/12/2016 | Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement | | |
| 12/12/2016 | Fin de la procédure au Parlement | | |
| 21/12/2016 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

Informations techniques

| | |
|--|--|
| Référence de procédure | 2014/0222(NLE) |
| Type de procédure | NLE - Procédures non législatives |
| Sous-type de procédure | Approbation du Parlement |
| Instrument législatif | Décision |
| Base juridique | Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207 |
| Autre base juridique | Règlement du Parlement EP 159 |
| Etape de la procédure | Procédure terminée |
| Dossier de la commission parlementaire | AFET/8/00919 |

Portail de documentation

| | | | | | |
|--|--|------------------------------|------------|-----|--------|
| Document annexé à la procédure | | COM(2014)0484 | 23/07/2014 | EC | |
| Document préparatoire | | COM(2014)0485 | 23/07/2014 | EC | Résumé |
| Document de base législatif | | 13079/2014 | 29/09/2014 | CSL | Résumé |
| Pour information | | 13078/2014 | 29/09/2014 | CSL | |
| Projet de rapport de la commission | | PE564.919 | 03/07/2015 | EP | |
| Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique | | A8-0340/2015 | 23/11/2015 | EP | Résumé |
| Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique | | T8-0466/2015 | 17/12/2015 | EP | Résumé |

Informations complémentaires

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| Commission européenne | EUR-Lex |
|-----------------------|-------------------------|

Acte final

[Décision 2016/2342](#)
[JO L 348 21.12.2016, p. 0001](#) Résumé

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à son acte d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords internationaux signés ou conclus par l'Union européenne et ses États membres au moyen d'un protocole à ces accords.

L'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, a été signé à Bruxelles le 27 juin 2012.

L'accord est actuellement au stade de la ratification et n'est pas encore entré en vigueur.

Conformément à une décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, le protocole a été signé.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l'accord, en langue croate.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : conformément à une décision du Conseil, le protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a été signé, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Il convient maintenant d'approuver le protocole au nom de l'Union et de ses États membres.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'inviter le Conseil à adopter une décision visant à approuver un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole proposé, la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante et l'UE s'engage à fournir la version faisant foi de l'accord, en langue croate.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Sandra KALNIETE (PPE, LV) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion du protocole.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Protocole

Le Parlement européen a adopté par 533 voix pour, 51 voix contre et 46 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Le Parlement européen donne son approbation à la conclusion du protocole.

Accord-cadre global de partenariat et de coopération UE/Viêt Nam: adhésion de la Croatie à

l'Union européenne. Protocole

OBJECTIF : conclure un protocole d'adhésion à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2016/2342 du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil approuve au nom de l'Union et de ses États membres, le protocole à l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Viêt Nam, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne.

Par le protocole, la Croatie est intégrée dans l'accord en tant que partie contractante.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 12.12.2016.